

E FOOT 38

Procès Verbal N° 466



SAISON 2019-2020

*Journal officiel
du District de l'Isère de Football*



LE FOOT EN ISERE MOI J'ADHERE

L'HEBDOMADAIRE D'INFORMATION GENERALE DU FOOTBALL DEPARTEMENTAL

Table des Matières

Cette Semaine :

COMITE DE DIRECTION	3
SECRETARIAT ADMINISTRATIF	7
COMMISSION DES ARBITRES.....	9
COMMISSION FUTSAL	12
COMMISSION SPORTIVE ET COUPES	14
COMMISSION TECHNIQUE.....	15
COMMISSION DES REGLEMENTS.....	18
COMMISSION D'APPEL	19
COMMISSION FEMININES	20

COORDONNÉES DISTRICT

2 BIS RUE PIERRE DE COUBERTIN
38360 SASSENAGE
TEL : 04 76 26 82 90 - FAX : 04 76 27 04 62
EMAIL : district@isere.fffr



ETHIQUE	04 76 26 87 70
SECRETARIAT	04 76 26 82 90
TRESORIER	04 76 26 82 92
APPEL	04 76 26 87 72
ARBITRES	04 76 26 82 94
DISCIPLINE	04 76 26 82 97
TERRAINS	04 76 26 82 95
FEMININES	04 76 26 87 73
ENTREPRISES-FUTSAL	04 76 26 87 74
REGLEMENTS	04 76 26 82 96
SPORTIVE	04 76 26 87 71
STATUT DE L'ARBITRAGE	04 76 26 87 75
TECHNIQUE	04 76 26 82 99

NOS PARTENAIRES



SUD RHÔNE ALPES
Toute une banque
pour vous



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfet de l'Isère
Direction
Départementale de la
Cohésion Sociale



isère
LE DÉPARTEMENT
www.isere.fr



MEMOCLUB
votre nom devient une marque
www.memoclub.fr / Tél : 04 76 33 05 91
TEXTILES ET OBJETS PUBLICITAIRES



Célébrer. Récompenser. Communiquer

CAEC
CHAUD/FROID TOUTES ENERGIES
04 76 72 33 88
caec-chauffage-climatisation.com



bonne impression
La confiance, ça se mérite
SAMSUNG
BUSINESS



Banque Alimentaire
de l'Isère

COMITE DE DIRECTION

RÉUNION DU 20 DÉCEMBRE 2019

Au siège du District de l'Isère

Sous réserve d'approbation par le Comité de Direction

PRESIDENT

M. MUFFAT- JOLY

PRESENT(E)S

Mme BRAULT

MM. BALDINO – BOUAT – BOULORD - CHASSIGNEU
- CICERON – DA CUNHA VELOSO – GIROUD GA-
RAMPON - HESNI - LOUIS - MALLET – MAZZOLENI
- MONIER – MONTMAYEUR – RAYMOND - SCELLIER
- SOZET - TRUWANT – VACHETTA

EXCUSES

MM : AGACI - BOURGEOIS - ISSARTEL - KODJADJA-
NIAN - VEYRIER

ASSISTENT

Mme BELOT
M. VALLIN

Séance ouverte à 18h00

Le Président souhaite la bienvenue à tous les participants et avant de débiter l'ordre du jour annonce sa candidature à la Présidence du District pour le prochain mandat 2020-2024. Il souhaite être rejoint par toutes les bonnes volontés pour une aventure de 4 ans car une division serait périlleuse pour le football dans le District.

ORDRE DU JOUR

**1 - APPROBATION DES COMPTE RENDUS DES COMITES DE DIRECTION
DU 7 NOVEMBRE 2019 :**

M. Chassigneu absent lors de ce Comité souhaite revenir sur son point 6 :

6- Classement des Terrains : Herve Giroud Garampon : Les clubs privilégient le jeu à la réglementation puisque nous n'avons pas de réserve sur le classement des terrains. Un échange entre les membres du cd amène la question de maintenir ou pas l'obligation d'un classement E5 en d2 du fait de la diminution des finances dans les municipalités. Quel genre de classement ? Éventuellement revoir le classement en E6 pour le D2, attention aux normes de Sécurité !
Laurent Mazzoleni : il faut étudier également le cas des D1 en catégorie jeunes et Féminin
Boulord J Marc : en féminine il n'existe que 2 Niveaux le Niveau 6 est largement suffisant
Une étude sera faite avec la commission des infrastructures et des Terrains

A la question de Laurent : M. Chassigneu relève qu'il est nécessaire d'être en niveau 5 en D1 jeunes car en cas de montée ce niveau sera ensuite obligatoire.
Compte rendu validé à la Majorité

DU 3 DECEMBRE 2019 : Pas d'observations

Compte rendu validé à l'unanimité.



2-COURRIERS ET INFORMATIONS DIVERSES

Courriers :

- Invitation de M. Ferrari, Président de la Métropole à la cérémonie des vœux le 16 janvier 2020 à 19h. Remerciements.
- Carte de remerciements de la famille Chabert pour le soutien du district suite au décès de Madame Chabert.
- Invitation du club de Vallée de l'Hien autour du verre de l'amitié le dimanche 26 janvier à 11h à l'occasion de son traditionnel tournoi en salle. Remerciements.
- Invitation du club des 2 Rochers aux finales du Tournoi de Noël, le 29 décembre à la halle Jean Balestas. Remerciements.
- Courrier de Corbelin transmis par la FFF, précisant son non renouvellement à la Labellisation dû à des critères devenus trop contraignants.
- Courrier de l'AS Pontcharra. Traité par la commission des règlements.
- Courrier du FC La Sure concernant un vœu que souhaitait déposer le district demandant l'obligation de championnat U15 et U17 et U20 pour les districts de plus de 25000 licenciés. Le Président précise que ce vœu avait été retiré et qu'il avait été décidé bien avant ce courrier qu'un groupe de réflexion sur les championnats de jeunes (U16 à U20) soit créé, qu'il soit dirigé par M. Giroud Garampon avec une douzaine de Présidents de clubs et quelques membres du Comité. Le Président souhaite avoir un retour pour le Comité du 7 mars 2020.

Informations Diverses :

- **Dates Labellisation :**
 - Crolles 10 février 19h00
 - FC2A 11 février 18h30
 - OND 19 février 18h00
 - 2 Rochers mars ou avril avec leur nouveau siège social
- **Laurafoot :** Informe que les invitations pour la Formation des « référents arbitre » ont été envoyées. Elles auront lieu le 11 janvier à Hauterives – le 18 janvier à Clermont Ferrand – le 25 janvier à Parcieux – le 8 février à Chambéry.
- **Michel Muffat-Joly** informe que M. Parent Président en activité de la Laurafoot, a laissé à M. Barbet, ex Président de la Laurafoot, un dossier dont il avait la charge à finaliser :
La Régionalisation de l'ETR et la centralisation de l'organisation de la formation. Différents éléments sont demandés au District pour le 5 janvier au plus tard. Mr Barbet se déplacera dans les différents Districts entre le 15 janvier et le 17 février.

Le Président informe également que M. Parent a programmé un collège des Présidents de Ligue et districts le samedi 8 février 2020 à Tola Vologe. A l'ordre du jour :

1-Désignation d'un Président de District pour compléter le Bureau plénier

2-Point sur le foot d'animation (U6 à U13) – programme de fidélisation.

Sur ce point Michel Muffat –Joly en profite pour citer les chiffres des effectifs actuels dans notre District et ouvre un débat sur les méthodes de fidélisation avec les membres présents.

3-« cadrage politique » sur le projet de régionalisation de l'ETR et des formations dans l'ex ligue Rhône Alpes.

- **T. Truwant** annonce que la Journée de la femme aura lieu le 8 mars sur un site de Grenoble.

3 – RETOUR SUR L'ASSEMBLEE GENERALE

Il n'y a pas d'observations particulières.

Une discussion s'installe essentiellement autour de l'absence de questions, de débats ouverts par les clubs et du manque d'intérêts pour certains qui partent juste après avoir élargé.

4 – DESIGNATEURS D'ARBITRES

Le Président retrace l'historique des dysfonctionnements de la CDA par la lecture du compte rendu du Bureau du 10 décembre dernier :

« Rencontre demandée par les designateurs d'arbitres.

Historique : lors du Comité de Direction exceptionnel en date du 8 octobre 2019, une rencontre avait eu lieu entre les membres du Comité et les membres de la CDA, afin de discuter du fonctionnement interne de la commission des arbitres.

Après avoir entendus les différends qui règnent dans cette commission, le Comité avait pris la décision de scinder en deux les parties opposées et avait transmis un communiqué par voie de mail à tous les arbitres notifiant la décision ci-après :

« NOUVELLE ORGANISATION COMMISSION DES ARBITRES ISERE

Après le Comité de Direction exceptionnel du mardi 8 octobre, et la réunion qui s'est tenue à Lyon le lundi 14 octobre avec JM Salza Président de la Commission Régionale des Arbitres, il a été décidé de modifier l'organisation de la CDA à compter de ce jour.

Deux membres du Comité de Direction intègrent la commission : José Da Cunha Véloso en tant que représentant des arbitres au Comité de Direction, comme prévu au règlement intérieur de la CDA, et Gérard Bouat vice-président du District chargé des compétitions.

Orhan METE continuera à assurer pleinement la présidence de la commission des arbitres, Il n'y a donc plus de vice-président de commission, tous les autres membres sont maintenus dans leurs postes actuels.

Un pôle « désignations » est créé avec les designateurs actuels, ils dépendront directement de Gérard Bouat.

Ce nouveau fonctionnement a été présenté mardi 15 octobre à Orhan METE président de la CDA, aucune autre modification ne sera effectuée d'ici la fin de la saison.

Que chacun retrouve un peu de sérénité pour le bien du football et de l'arbitrage isérois et pour redorer la mauvaise image actuelle. »

A ce jour la seule modification apportée à ce communiqué est le désengagement de M. Bouat pour des raisons personnelles. M. Da Cunha Véloso le remplace et reste le seul référent reprenant ainsi les missions précédemment confiées à M. Bouat.

La Parole est donnée à M. Marey qui salue et remercie les membres présents de les recevoir. Il explique en son nom et en celui de M. Amari que les relations entretenues entre eux et le Président de la CDA n'ont pas évolué dans le bon sens. Il exprime un sentiment de lassitude et n'éprouve plus de plaisir dans l'accomplissement de ses missions, il cite divers exemples et parle d'une communication inexistante. Pour toutes ces raisons et faisant entendre aux membres présents que la situation actuelle semble irréversible, il communique son souhait associé à M. Amari de poser sa démission fin décembre, à défaut d'un changement radical.

Le Président du District revient sur la nouvelle organisation (citée sur le communiqué ci-dessus), et explique que le Comité pensait vraiment que cela pourrait tout au moins permettre de maintenir une CDA en place jusqu'à la fin de saison.

M. Marey confirme que cela n'a pas fonctionné.

M. Cusanno, prend la parole. Appréciant les deux parties il préfère rester neutre envers leurs différends. Il n'a pas,



quant à lui, le souhait de démissionner, rejoint toutefois l'amertume ressentie par ses 2 collègues présents ce soir. Il exprime un mal être dans ses missions de désignateurs, par le manque de soutien, de présence, de la part de son Président. Il souhaite également faire passer un message à tous les arbitres qui sera ultérieurement relayé par le secrétariat du District.

Les membres du Bureau, après avoir entendu les 3 désignateurs et après avoir débattu d'éventuelles solutions, décident de renvoyer ce sujet au prochain Comité de Direction du 20 décembre.

Les Membres du Comité rouvrent une discussion sur les problèmes rencontrés en CDA à partir des divers éléments en leur possession (courriers- mails divers et du déroulé jusqu'à ce jour).

Il est alors décidé à l'unanimité de maintenir la décision prise par le Comité et précisée dans le communiqué :

« NOUVELLE ORGANISATION COMMISSION DES ARBITRES ISERE »

5- QUESTIONS DIVERSES

1. M. Monier : le vœu de supprimer les prolongations dans nos compétitions de coupes voté à l'AG est-il mis en application à partir de la saison 2020-2021 ? Le Président le lui confirme.
2. M. Giroud Garampon : propose pour la formation initiale d'arbitres de janvier de faire tutorer les arbitres D1 en remplacement des observations qu'ils doivent faire conformément au RI de la CDA. Le Président de la CDA par mail a émis son accord pour cette proposition. Le Comité valide également.
3. M. Truwant demande la liste des clubs amendés pour absence à l'AG.
4. M. Louis demande s'il y a la possibilité de prendre un intérimaire pour remplacer M. Brotons pendant ses arrêts maladie ? Le Président lui répond par la négative.
M. Louis demande une réflexion quant à la dégradation de l'attitude des parents sur les bords de terrains en U15 et U13 suite à un courrier d'une arbitre qui se retrouve souvent confrontée à des conditions difficiles. Elle demande si dans certaines conditions elle peut arrêter le match.
M. Truwant prend la parole et informe le Comité qu'au niveau des féminines, les problèmes, les insultes, commencent aussi à se faire ressentir au bord des terrains. Une réunion aura lieu le 20 janvier avec les équipes U15F et souhaite que certaines commissions du District soient représentées afin d'expliquer les conséquences engendrées par certains comportements.
M. Ciceron : nous avons le même problème en U13.
5. M. Bouat : propose une délibération concernant les vétérans où de nombreuses équipes évoluent avec des personnes non licenciées. Le Président propose plutôt de faire un rappel aux règlements, de suivre de plus près cette catégorie et de faire revenir les feuilles de matchs pour contrôle compte tenu des abus.
M. Bouat : Suite à un courrier du club de Reventin, il soulève un problème des inversions des rencontres pour certains clubs qui se retrouvent à faire quasiment tous leurs matchs aller à domicile et les retours à l'extérieur.

Est-il possible de mettre une modération à ces inversions ?

Un débat s'ouvre sur ce problème, il en résulte quelques pistes, M. Mallet propose 2 solutions. Ces Solutions seront à l'étude.

Il n'y a plus de questions,

Le Président clôture le Comité de Direction en souhaitant de bonnes fêtes de fin d'année à tous

Fin de séance 20h10

SECRETARIAT ADMINISTRATIF

MARDI 7 JANVIER 2020



Appel à candidatures Assemblée Générale

Assemblée Générale d'Été du District

Le District fait appel à candidatures pour les clubs intéressés par l'accueil de l'Assemblée Générale qui aura lieu le vendredi 19 juin en soirée.

La date butoir du dépôt de candidatures est fixée au 28 février 2020.

Pour l'organisation, le Cahier des charges est à votre disposition, demandez-le auprès du secrétariat.

Journée Nationale des Bénévoles 2020

La FFF programme chaque année, à l'occasion de la Finale de la Coupe de France, une journée dédiée aux bénévoles.

Pour cette nouvelle édition, le District participe bien sûr à cette belle fête du football et vous invite à proposer la candidature d'un ou d'une de vos bénévoles pour participer à cette belle aventure.

Cette journée qui se déroule en réalité sur 2 jours aura lieu **samedi 25 et dimanche 26 avril 2020**. Match et spectacle au programme.

A noter qu'il sera procédé à un tirage au sort, parmi les candidatures reçues. Le coupon réponse disponible sur notre site (<https://isere.fff.fr/simple/journee-nationale-des-benevoles-2018/>) doit nous parvenir pour le **19 FEVRIER 2020** dernier délai.



TRESORERIE

FM NON RETOURNEE

Du 14 Décembre 2019

Amende 75 €

2ème Tour Challenge National U13

CVL38

CLUBS NON A JOUR DE TRESORERIE A LA LAURAFoot

Liste des clubs non à jour du relevé n°02 (J+30) :

512530 F.C. CHIRENS	564127 PAYS ROUSSILLONNAIS SP CLUB
514916 A.S. TULLINS FURES	581015 COLL. S. DES GUINEENS DE L'ISERE
520296 ABBAYE US GRENOBLE	581943 A. S. TURQUOISE
525338 U.S. VIZILLOISE	581958 A.S. SUSVILLE MATHEYSINE
533035 A.J.AT. VILLENEUVE GRENOBLE	582053 R.C. VIRIEU FUTSAL
533686 A. FRANCO PORTUGAISE F. VOIRON	582106 EYZIN SAINT SORLIN F. C.
534738 AM.S. DE CHEYSSIEU	582472 A. CLUB MISTRAL
541917 F.C. D'ANTHON	582501 LA GRINTA
544257 VETERANS F.C. SILLANS	582776 F. C. AGNIN
549826 A. FUTSAL PONT DE CLAIX	590249 F. O. C. FROGES
553080 A. DES OUV. TURCS A MOIRANS	590490 C. MARTINEROIS DE FUTSAL
553399 A. S. DE CREMIEU FOOTBALL	609367 C.OM.S. CATERPILLAR GRENOBLE
554434 F. C. DE ROCHETOIRIN	611524 F.C. COMMER. MEYLAN BELLEDON
560227 ASSOCIATION FUTSAL SASSENAGE	611693 GRENOBLE ENERGIE SP.
560238 ACADEMIE DES COLLINES	663904 AS INTER-ENTREPRISES DU GRESIVAUDAN
563927 A. MAHORAISE DE GRENOBLE	681566 PLANET PHONE 38
564092 GRENOBLE FUTSAL	682488 A.T.S.C.A.F ISERE

A défaut de paiement au 15 janvier 2020 de ces clubs, la commission des règlements de la LAURAFoot appliquera les sanctions prévues à l'article 47 des règlements de la Ligue.

CORRESPONDANCES

TRANSMISES AUX COMMISSIONS :

DISCIPLINE : DJOUDER M. – BOUZERARA K. – LIERS – M. GRENGE – TURCS DE GRENOBLE – VELOSO J. – ZULIN C. – ROMARIC HANNA – ST ANDRE LE GAZ – LAURAFoot – EL BI YAALI N. – ECHIROLLES

APPEL : USVO - SEYSSINS

REGLEMENTS : SEYSSINET – DURAND N. – AVETTAND J. – VINAY – VOIRON MOIRANS – RO- CLAIX – MJC ST HILAIRE COTE – BILIEU.

RAPPEL E-MAILS COMMISSIONS ET AUTRES

Autres E-mails	
DISTRICT	district@isere.fff.fr
PRESIDENT	president@isere.fff.fr
VICE PRESIDENT DELEGUE	herve.giroud-garampon@isere.fff.fr
TRESORIER	jraymond@isere.fff.fr
COMPTABILITE	comptabilite@isere.fff.fr
SECRETAIRE GENERAL	secretaire-general@isere.fff.fr
RESPONSABLE ADMINISTRATIVE	elisabeth.belot@isere.fff.fr
CONSEILLER TECHNIQUE FEDERAL	thomas.bartolini@isere.fff.fr
EDUCATEUR SPORTIF	david.cazanove@isere.fff.fr
CONSEILLER DEPARTEMENTAL FOOTBALL ANIMATION	jeremy.hugonnard@isere.fff.fr
CONSEILLER TECHNIQUE DE L'ARBITRAGE	nicolas.brotons@isere.fff.fr

E-mails Commissions	
APPEL	appel@isere.fff.fr
ARBITRES	arbitres@isere.fff.fr
DELEGATIONS	delegations@isere.fff.fr
DISCIPLINE	discipline@isere.fff.fr
FOOT ENTREPRISE	foot-entreprise@isere.fff.fr
FUTSAL	futsal@isere.fff.fr
SPORTIVE	sportive@isere.fff.fr
TERRAINS	terrains@isere.fff.fr
FEMININES	feminines@isere.fff.fr
ETHIQUE ET PREVENTION	ethique@isere.fff.fr

Pour information : si vous utilisez les adresses e-mail des commissions, il est inutile de faire une copie au District. Un transfert est fait automatiquement.

COMMISSION DES ARBITRES

PERMANENCE DU MARDI 7 JANVIER 2020

Président : METE Orhan.
Secrétariat : J. SABATINO
Présents : J. CHARLES - R. NASRI.

À tous les arbitres qui officient en D1 et D2

RAPPEL FMI :

Contrôle des éducateurs

Tous les arbitres officiant en D1 et D2 seniors ont l'obligation de vérifier la présence et l'identité des éducateurs désignés officiellement.

Ils doivent donc vérifier leur inscription et leur identité (via la FMI) avant le match, et s'assurer de leur présence sur le banc durant tout le match lorsqu'il n'est pas joueur.

L'éducateur est la personne dont le nom est suivi sur la FMI de la lettre E.

En fin de rencontre, ils doivent noter sur la FMI, dans la rubrique



REGLEMENTS LOCAUX

Si les 2 éducateurs désignés étaient présents :

Inscrire « pour le club A, Mr X présent, pour le club B, Mr Y présent » (**remplacer A et B par le nom des équipes, et X et Y par le nom des éducateurs**)

Si l'un des 2 éducateurs désignés était absent :

Inscrire par exemple « pour le club A, M. X absent, pour le club B, M. Y présent » (remplacer A et B par le nom des équipes, et X et Y par le nom des éducateurs)

Rappel : consultation des désignations. La CDA rappelle à tous ses arbitres, que les désignations sont susceptibles d'être modifiées sur MyFFF jusqu'au samedi 10h. Vous devez donc impérativement consulter vos désignations jusqu'à ce moment. Au-delà, le désignateur vous appelle en cas de modification.

Rappel : rédaction et envoi des rapports. La CDA demande à l'ensemble de ses arbitres, de rédiger vos rapports dans le document prévu à cet effet sur le site du District, rubrique Arbitrage > Docs Arbitres > Rapports Disciplinaires d'Arbitrage. La CDA demande à ses arbitres d'envoyer leur rapport à l'adresse : discipline@isere.fff.fr

COMMISSION MEDICALE DU DISTRICT :

Informations du docteur SCELLIER Christian concernant les examens cardio des arbitres saison 2020-2021

Informations concernant les nouveaux et les anciens arbitres de district sur la nécessité de passer les examens suivants :

Arbitres de plus de 18 ans :

1 échographie cardiaque. Pour ceux en ayant déjà passé une, faire parvenir le compte rendu (si pas déjà fait) au secrétariat du district. Pour ceux qui n'en n'ont jamais passé, prendre rendez-vous auprès d'un cardiologue pour pouvoir la passer au cours du premier semestre 2020. Envoyer le compte rendu au secrétariat du District.

De plus pour les arbitres de plus de 35 ans : une épreuve d'effort est dorénavant obligatoire à partir de 35 ans puis tous les 5 ans. Donc, de même, ceux en ayant déjà passé une doivent envoyer au secrétariat le compte rendu (si pas déjà fait). Et ceux n'en n'ayant pas encore passé doivent prendre rendez-vous auprès d'un cardiologue pour la passer dans le courant du 1^{er} semestre 2020. Puis adresser le compte rendu au secrétariat du District.

Les arbitres qui n'auront pas fait cette démarche se verront refuser la délivrance de leur licence l'été prochain tant que l'examen demandé ne sera pas réalisé. Et étant donné les délais auprès des cardiologues ils risquent de rater le début de saison.

VŒUX :

Le président METE Orhan et les membres de la CDA présentent leurs meilleurs vœux pour 2020 à toutes les personnes du District, à tous les arbitres et à toutes les composantes du football Isérois.

FORMATION INITIALE ARBITRAGE les samedis 11, 18 et 25 Janvier 2020

LISTE DES CANDIDATS INSCRITS :

NOM	PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	CLUB
YILMAZ	AHMET	22/12/2002	FC BOURGOIN JALLIEU
SEYREK	ERAY	06/02/2003	FC BOURGOIN JALLIEU
HUREL PECHIODAT	MORGAN	03/09/1996	OL. LES AVENIERES
SADGUI	YOUNES	05/12/2005	FC VERSOUD
TURC	KILLIAN	22/03/1998	FC LA TOUR ST CLAIR
HAUTCOEUR	LUCAS	23/02/2005	AS VERSAU
ARAUJO DA SILVA	MANUEL	30/04/1985	RIVES SP.
CHERKAOUI EL BARAKA	AKRAM	30/10/2001	GRENOBLE FOOT 38

TALHI	ALI	28/09/1986	USVO GRENOBLE
LUPO	GERALD	25/10/1980	FC VALLEE DE LA GRESSE
AZOUZ	ARAFAT	27/11/1990	FC VALLEE DE LA GRESSE
MAIRA	THOMAS	08/03/2002	SEYSSINS
DIFEDERICO	ALEXANDRE	26/10/1999	US RO CLAIX
BAVAZIZ	WAIL	30/01/2000	OC EYBENS

COURRIERS DIVERS :

FFF /FOOT 2000 : Indisponibilités Arbitres/ Observateurs.

COMMISSION DE DISCIPLINE : fiches navettes, pris note.

COURRIERS CLUBS :

US CORBELIN : demande arbitre match D5 du 15/03/2020, LA BATIE MONTGASCON 2 / US CORBELIN 2, transmis au responsable concerné dans la mesure de ses possibilités.

US RO CLAIX : courrier suite à décision prise, pour match U15 D3 PE, pris note, sont concernées plusieurs commissions du district.

COURRIERS ARBITRES :

MAREY Arnaud : courrier de démission de la CDA et des désignations, remerciements pour les services rendus à la cause de l'arbitrage.

AMARI Abdelkader : courrier de démission de la CDA et des désignations, remerciements pour les services rendus à la cause de l'arbitrage.

MEKKI Habib : envoi de son certificat médical pour indisponibilité et absence au match du 14/12/2019. Pris note.

MAMIS Jérémy : envoi de son certificat médical pour indisponibilité. Pris note.

CAMBIONE Maxime : changement d'adresse, 354 chemin de champgros 38330 St Ismier, pris note.

KOUBAA Kalid : propose ses services à la CDA. Pris note.

LHULLIER Ludovic : propose ses services à la CDA. Pris note.

CHERKAOUI EL BARAKA Hossam : cause mutation professionnelle, demande de transfert de son dossier au district du Rhône.

GUNGOR Mustafa : arbitre du Jura, demande de transfert de son dossier dans notre district.

ATTENTION
L'ARBITRE, SI TU Y TOUCHES
T'ES SUR LA TOUCHE
LA FRAPPE C'EST DANS LE BALLON

La loi du 23 octobre 2006 stipule que les arbitres sont considérés comme chargés d'une mission de service public, et les atteintes dont ils peuvent être victimes dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leur mission seront désormais réprimées par des peines aggravées, lourdes amendes et peines de prison ferme prévues par le code pénal.

COMMISSION FUTSAL

T. 04.76.26.87.74

REUNION DU MARDI 07 JANVIER 2020

Présents : MM. LOUIS J - CARRETERO C - GELMO B.
Excusés : M.J MUFFAT-JOLY - SUEUR P.

Adresse mail de la commission : futsal@isere.fff.fr

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre Mr CARRETERO Christophe :
06-99-88-64-01

COURRIERS :

As Fontaine : Lu et noté.

INFO :

Les U17 ne peuvent jouer en séniors qu'avec le double surclassement **médical**.

Tous les clubs de futsal jouant au plus bas niveau (D2) qui dépendent d'un club libre peuvent faire participer un maximum de 3 joueurs possédant une licence foot libre.

RAPPEL A TOUS LES CLUBS : les changements de date des rencontres doivent nous être communiqués au minimum 10 jours avant la date de la rencontre par mail.

Coupe Nationale Futsal :

5° tour : Le Samedi 11/01/2020
Condrieu Futsal Club / Espoir Futsal 38

Coupe Départementale Futsal :

¼ de final : (du 06/01 au 12/01/2020)

RC Alpin 2 / Espoir Futsal 38 2 : Le Dimanche 12/01/20 à 19h00 (gymnase le vergeron, Moirans).
Arbre de vie / Nuxerete Fs 38 2 : Le vendredi 10/01/20 à 20h30 (gymnase COSEC, Bourgoin).
Nuxerete 1 / JOGA 2 : Le Samedi 11/01/20 à 20h00 (gymnase Charles de Gaulles, Noyarey).
As Fontaine / FO Rivois : Le Dimanche 12/01/20 à 15h00 (gymnase Jules Vallès, Fontaine).

Coupe Départementale Futsal Jeunes U13 ; U15 ; U18 et Féminines séniors:

Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire auprès du DIF, la date de clôture des inscriptions est fixée au 17/12/2019. Par ailleurs, si un club a la possibilité de nous accueillir pendant la trêve hivernale, merci de faire un courrier au DIF.

U13 : 2 poules au gymnase des saules à Grenoble le 26/01/2020 :

Merci aux équipes d'être présentes au moins 45 minutes avant le début de leurs rencontres.

14h00 (début des rencontres) : Poule A :
USVO 1 et 3
US Sassenageoise 1
Deux Rochers 2

La Commission
Futsal rappelle
aux clubs qu'elle
ne reçoit que sur
rendez-vous



16h00 (début des rencontres) : Poule B :
USVO 2
Futsal des Géants
US Sassenageoise 2
Deux Rochers 1



U13 : 2 poules à la salle des sports de St Alban de Roche le 25/01/2020:

Merci aux équipes d'être présentes au moins 45 minutes avant le début de leurs rencontres.

14h00 (début des rencontres) : Poule C :
Vallée du Guiers 1 et 3
FO Rivois
US Corbelin



16h00 (début des rencontres) : Poule D :
Vallée du Guiers 2 et 4
FC Voiron Moirans

U15 : Le Dimanche 19/01/20 à Crolles :

Merci aux équipes d'être présentes au moins 45 minutes avant le début de leurs rencontres.

14h00 (début des rencontres) : Poule A :
Mistral FC 1 et 3
Vallée du Guiers 2
Deux Rochers
FO Rivois



16h45 (début des rencontres) : Poule B :
Manival
Mistral FC 2
Vallée du Guiers 1
JOGA

U18 : Le Dimanche 26/01/2020 à Noyarey:

Merci aux équipes d'être présentes au moins 45 minutes avant le début de leurs rencontres.

15h15 (début des rencontres) : Poule A :
Vallée du Guiers 2 et 3
Deux Rochers 1
Nuxerete Fs 38
Pays Voironnais 2

17h45 (début des rencontres) : Poule B :
Vallée du Guiers 1
JOGA
Pays Voironnais 1

Poule C :
Vallée du Guiers 4
Deux Rochers 2
Vie et Partage



Le vainqueur de la poule A sera qualifié pour la Finale de Coupe Départementale Futsal.

Les premiers de poule B et C s'affronteront à l'issue de leur plateau pour désigner le second qualifié pour la Finale de Coupe Départementale Futsal.

Féminines Séniors : Suite à une défection d'un gymnase de dernière minute, Lieu et date à définir dans l'attente d'un gymnase.

Pays Voironnais : 1 équipe
FO Rivois : 1 équipe
Isle d'Abeau FC : 1 équipe
OC Eybens : 1 équipe

AS Vézeronce-huert : 1 équipe
AS Grésivaudan : 1 équipe
Futsal des Géants : 1 équipe



Championnat D1 :

1° journée :

Vie et Partage 2 / RC Virieu Futsal 1 : Pour cause de gymnase non disponible, la rencontre est reportée à une date ultérieure.

3° journée :

Pays Voironnais / L'arbre de Vie 1 : Reporté à une date ultérieure.

7° journée (du 13/01/2020 au 19/01/2020):

Nuxerete Fs 38 1 / Futsal Picasso : Le samedi 18/01/20 à 20h00 (Gymnase Charles de Gaulle, Noyarey).

Pays Voironnais 1 / JOGA 2 : Le Dimanche 19/01/20 à 15h00 (Gymnase Lafaille, Coublevie).

Vie et Partage 2 / FO Rivois 1 : Le Samedi 18/01/20 à 17h00 (Gymnase Croix de verrine, Grenoble).

Arbre de vie 1 / RC Virieu Futsal 1 : **Le vendredi 17/01/20 à 20h30 (Gymnase COSEC, Bourgoin-Jallieu).**

Championnat D2 :

3° journée :

Espoir Futsal 38 2 / Nuxerete Fs 38 2 : **Reporté pour cause de réquisition du gymnase par la Préfecture suite aux intempéries.**

7° journée (du 13/01/2020 au 19/01/2020):

RC Alpin 2 / Futsall des Géants 2 : le Dimanche 19/01/20 à 19h00 (Gymnase Le Vergeron, Moirans).

Nuxerete Fs 38 2 / **Mistral Grenoble 1 : Le samedi 18/01/20 à 17h30 (Gymnase Charles de gaulle, Noyarey).**

Espoir Futsal 38 2 / Crolles Fc 3 : **Le Dimanche 19/01/20 à 14h00 (Gymnase de St Alban de Roche).**

As Fontaine / Exempt.

COMMISSION SPORTIVE ET COUPES

RÉUNION DU 7 JANVIER 2020

Présents : A. Brault/L. Mazzoleni /G.Bouat/ D. Marchal /C. Maugiron/ A. Remli

Excusé : B.Buosi/ D. Guillard

Adresse mail de la commission : sportive@isere.fff.fr

U10 U10/U11 U 11

Vous avez jusqu'au 13 Janvier 2020 pour vos doléances et nouvelles inscriptions pour la phase printemps.

Après, il sera trop tard car les plateaux reprendront le 8 Février 2020

Responsable Claude MAUGIRON Tél : 07 77 20 71 86

U15 A 11

Courrier : RO-CLAIX transmis aux règlements.
Suite à la décision de la commission des règlements de reprogrammer le match RO-CLAIX / MOIRANS FC ce match se jouera le 25 janvier 2020

Responsable : DAN MARCHAL, Tel : 06.24.79.26.38

SENIORS

Suite à la décision de la commission des règlements, le match sénior D4 poule C ST ANTOINE – ST HILAIRE DE LA COTE est reprogrammé au 02/02/2020

Le Président
L. Mazzoleni

COMMISSION TECHNIQUE

MARDI 7 JANVIER 2020

INFO : Les sessions de Formations ci-dessous sont complètes !

Cff1 du 24 au 27 février 2020

Cff3 du 9 au 13 mars 2020

Cff2 du 14 au 17 avril 2020

NOUVEAU : FORMATION FUTSAL DECOUVERTE LES 22 ET 23 FEVRIER 2020 A PONT DE CLAIX A PONT DE CLAIX L'INSCRIPTION EST OUVERTE EN LIGNE

PRE-REQUIS

- Etre licencié(e) FFF
- 16 ans révolus
-

PROGRAMME

Concevoir et mettre en place un programme pédagogique d'initiation au Futsal à destination du public U6 à U11

- Prendre en compte les caractéristiques des publics
- Mettre en place des contenus adaptés

Conduire des séances de découverte et d'initiation au Futsal

- Optimiser l'organisation matérielle de la séance
- Présenter et animer la séance
- Apporter les correctifs et aménagements nécessaires

Encadrer une équipe en toute sécurité, dans différentes formes de rencontres

- Remplir les tâches administratives liées à la rencontre
- Apporter des conseils en cours de match
- Optimiser les rotations des joueurs
- Préparer l'équipe pour les rencontres
- Entretenir un climat favorisant l'esprit sportif
- Arbitrer une rencontre de Futsal

Organiser des actions en relation avec le projet du club

- Mobiliser des créneaux et des surfaces pour la pratique du Futsal
- Organiser des opérations promotionnelles

METHODES ET SUPPORTS

- Pédagogie de l'action : Mise en situation pratique, observation, découvertes de nouveaux savoirs, mise en situation pratique
- Supports pédagogiques : vidéos, diaporamas ou documentations remises aux stagiaires
- Livret stagiaire remis en début de formation

FORMATIONS CFF4 les 23 et 24 Janvier 2020

Lieu Sassenage

Liste des inscrits :

Nom	Club
BELGHERZE Sofien	F.C. ALLOBROGES ASAFIA
BONDOUX PERRIN Jonas	GRENOBLE FOOT 38
CORTELL Christophe	O. NORD DAUPHINE
DE HARO Antoine	ASSOCIATION SPORTIVE VEZERONCE HUERT
DONOSO Marcelo	O.C. D'EYBENS
EL ABED Karim	F.C. D'ECHIROLLES
GERARD Joseph	A.S. ST PRIEST
GHARBI Aymen	GRENOBLE FOOT 38
HADJRI Rojdi	A.S. ST PRIEST
LE GALL Guillaume	F.C. SUD ISERE
LE GALL Jean Yves	F.C. SUD ISERE
PERRIER Remi	U.S. LA MURETTE
RAIMO Jean Luc	U. S. CASSOLARD PASSAGEOIS
SERVE Florian	O. ST MARCELLIN
VANDERBEKE Matthieu	O. NORD DAUPHINE

CERTIFICATION CFF3 19 FEVRIER 2020

Lieu Sassenage

Liste des inscrits :

NOM PRÉNOM	CLUB D'INSCRIPTION À LA FORMATION
AHANGA TSHENGE	A. S. PONTCHARRA
AIT OUARET ABDELKADER	F.C. D'ECHIROLLES
AZIZI MOHAMED	UNITE S. VILLAGE O. GRENOBLE
BAKHALK MEHDI	O.C. D'EYBENS
BOUHAZAMA KAMAL	UNITE S. VILLAGE O. GRENOBLE
BRIET LOIC	CANDIDAT
BUISSON EMANUEL	FORMAFOOT BIEVRE VALLOIRE
CAM METIN	A.S.F. PORTUGAIS
CAZES CORENTIN	O. ST MARCELLIN
CHAVANT RICHARD	F.C. COTE SAINT ANDRE
COCUZZA DAVY	U.S. JARRIE CHAMP
COSNARD JOSSELIN	F.C. BALMES NORD ISERE
DE HARO ANTOINE	ASSOCIATION SPORTIVE VEZERONCE HUERT
DEBOULLE SERGE	ASF PORTUGAIS
DESPLANCHES ANTHONY	F.C. SEYSSINS
DONOSO CLAUDIO	A.J.AT. VILLENEUVE GRENOBLE

DONOSO MARCELO	O.C. D'EYBENS
EHRET ALEXANDRE	CVL 38 FOOTBALL CLUB
GERVASONI JEAN FRANCOIS	F.C. DES QUATRE MONTAGNES
GHARBI AYMEN	GRENOBLE FOOT 38
GUERRAICHE GHOULEME	SAINT MARTIN D'HERES F. C.
IMOUNGA LOUIS	A. S. PONTCHARRA
LA ROCCA HUGO	ENT.S. DU RACHAIS
MECHATI FAROUK	MISTRAL F.C. GRENOBLE
MERLIN AXEL	FORMAFOOT BIEVRE VALLOIRE
RAIMO JEAN LUC	RAIMO
SYLLA MOHAMED	SAINT MARTIN D'HERES F. C.
VALADA CHRISTOPHE	E.S. DE MANIVAL A ST ISMIER
VARELAS MICHAEL	F.C. VALLEE DE LA GRESSE
VARGAS CEDRIC	U. S. BEAUVOIR ROYAS
VIVACQUA LUCIE	CLAIX F.
WARRAK SAMIR	SAINT MARTIN D'HERES F. C.

FORMATIONS 2019-2020

Inscription aux certifications

2018-2019	2019-2020
<p>1^{ère} inscription : automatique par le District suite à la formation initiale</p>	<p>1^{ère} Inscription : <u>en ligne sur notre site (rubrique formations)</u> par le club ou le stagiaire suite à la formation initiale</p> <p>Date butoir inscription : J- 40 de la date de la certification Maximum : 3 éducateurs par club Retour rapport stage : J-10</p>
<p>2^{ème} inscription ou plus (suite à échec au 1^{er} passage ou absence) : demande de réinscription par mail au District</p>	<p>2^{ème} inscription ou plus (suite à échec au 1^{er} passage ou absence) : <u>Inscription en ligne sur notre site (rubrique formations)</u> par le club ou le stagiaire</p> <p>Date butoir inscription : J- 40 de la date de la certification Maximum : 3 éducateurs par club Retour rapport stage : J-10</p>

INFO

Les sessions de formations et les certifications jusqu'à FIN AVRIL 2020 sont ouvertes, pensez à vous inscrire dès à présent

Important : Ne sont acceptés que 2 ou 3 candidats du même club par formation

INFORMATION IMPORTANTE CONCERNANT LES INSCRIPTIONS EN FORMATIONS (CFF, MODULES COMPLEMENTAIRES)

Note officielle de l'IFF et de la DTN Tout détenteur d'une licence dirigeant souhaitant s'inscrire à une formation d'éducateur (CFF- Modules complémentaires) devra fournir un certificat médical de « non contre-indication à la pratique et à l'encadrement du football » datant de moins d'un an.

COMMISSION DES REGLEMENTS

TEL 04 76 26 82 96

REUNION DU MARDI 7 JANVIER 2020

Présents : M. BOULORD,

Absents excusés : Mme BLANC MM. PINEAU, ROBIN, REPELLIN, HUGOT, GALLIN, BONO

COURRIERS

CANTON VINAY : Match U18 du 14 décembre 2019.

Article – 186 des R.G. de la F.F.F. : Confirmation des réserves

« 1. Les réserves sont confirmées dans les *quarante-huit heures ouvrables suivant le match ou par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle, ou sinon déclarée sur Footclubs, du club, adressé à l'organisme responsable de la compétition concernée.*

A la demande de la Commission compétente, le club à l'origine de la procédure devra être en mesure de produire un accusé de réception de son envoi.

Votre mail de confirmation est du jeudi 19 décembre, 10 h 35.

Votre réserve ne peut être prise en compte.

ERRATUM

N° 70 : IZEAUX ES 1- VERSAU AS 3 – SENIORS – D 4 – POULE C – MATCH DU 15/12/2019.

La Commission, pris connaissance de la réserve d'avant match du club de IZEAUX pour la dire recevable : Joueurs brûlés.

1ère partie :

Après vérification des feuilles de match de l'équipe supérieure du club de VERSAU 1 évoluant en R3, Poule G, il s'avère que ce club a respecté les dispositions de l'article 22 des Règlements Sportifs du District.

Le dernier match de l'équipe VERSAU 1 à O. VALENCE a eu lieu le 7/12/2019.

Aucun joueur brûlé.

~~L'équipe 2 du VERSAU a joué le même jour contre SAINT JOSEPH DE RIVIERE.~~

Après vérification des feuilles de match de l'équipe supérieure du club de VERSAU 2 évoluant en D3, Poule B, il s'avère que ce club a respecté les dispositions de l'article 22 des Règlements Sportifs du District.

Le dernier match de l'équipe VERSAU 2 contre ECBF a eu lieu le 7/12/2019.

Aucun joueur brûlé.

Par ce motif, la CR rejette la réserve d'avant match comme non fondée et dit que le match doit être homologué selon le score acquis sur le terrain.

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée, ou télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas ou par courrier électronique envoyé de l'adresse mail officielle du club, devant la commission d'Appel du District, dans un délai de 7 jours, dans le respect de l'article 36 des Règlements Sportifs du District de l'Isère.

N° 72 : RO-CLAIX / MOIRANS – U15 - D3 – POULE E - MATCH DU 14/12/2019.

Match arrêté suite à blessure de joueur.

La commission des règlements donne match à rejouer à une date qui sera fixée par la commission compétente

Vous aviez la possibilité, si la décision prise, ne vous convenait pas de faire appel.

CLUBS NON A JOUR DE TRESORERIE A LA LAURAFoot

Liste des clubs non à jour du relevé n°02 (J+30) :

512530 F.C. CHIRENS
514916 A.S. TULLINS FURES
520296 ABBAYE US GRENOBLE
525338 U.S. VIZILLOISE
533035 A.J.AT. VILLENEUVE GRENOBLE
533686 A. FRANCO PORTUGAISE F. VOIRON
534738 AM.S. DE CHEYSSIEU
541917 F.C. D'ANTHON
544257 VETERANS F.C. SILLANS
549826 A. FUTSAL PONT DE CLAIX
553080 A. DES OUV. TURCS A MOIRANS
553399 A. S. DE CREMIEU FOOTBALL
554434 F. C. DE ROCHETOIRIN
560227 ASSOCIATION FUTSAL SASSENAGE
560238 ACADÉMIE DES COLLINES
563927 A. MAHORAISE DE GRENOBLE
564092 GRENOBLE FUTSAL

564127 PAYS ROUSSILLONNAIS SP CLUB
581015 COLL. S. DES GUINEENS DE L'ISERE
581943 A. S. TURQUOISE
581958 A.S. SUSVILLE MATHEYSINE
582053 R.C. VIRIEU FUTSAL
582106 EYZIN SAINT SORLIN F. C.
582472 A. CLUB MISTRAL
582501 LA GRINTA
582776 F. C. AGNIN
590249 F. O. C. FROGES
590490 C. MARTINEROIS DE FUTSAL
609367 C.OM.S. CATERPILLAR GRENOBLE
611524 F.C. COMMER. MEYLAN BELLEDON
611693 GRENOBLE ENERGIE SP.
663904 AS INTER-ENTREPRISES DU GRESIVAUDAN
681566 PLANET PHONE 38
682488 A.T.S.C.A.F ISERE

A défaut de paiement au 15 janvier 2020 de ces clubs, la commission des règlements de la LAURAFoot appliquera les sanctions prévues à l'article 47 des règlements de la Ligue.

PRESIDENT
Jean Marc BOULORD
06 31 65 96 77

COMMISSION D'APPEL

04.76.26.87.72 – Mardi à partir de 16H.

REUNION DU MARDI 07/01/2020

Président : M. VACHETTA.

Présents : A. SECCO (secrétaire), J. LOUIS.

Excusés : F. MOREL, F. AGACI, G. BISERTA, R. NODAM, V. SCARPA, J.M. KODJADJANIAN, R. EL RHAFARI

DOSSIER N°17 : Appel du club de FC SEYSSINS en date 20/12/2019 contestant la décision prise par la commission départementale de discipline lors de sa réunion du 10/12/2019 parue le jeudi 12 Décembre 2019.

Match : AC SEYSSINET / FC SEYSSINS – U18 D1 - Poule B du 30/11/2019.

Appel irrecevable : Appel envoyé par la boîte mail du club le vendredi 20 Décembre 2019.

En application de L'Article – 190 de la FFF.

Dans le cadre de l'article 188, les décisions des Districts, des Ligues ou de la Fédération peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de **sept jours** à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée :

- soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée ; - soit le jour de la transmission de la décision par courrier électronique (avec accusé de réception) ;

- soit le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel de l'instance ou sur Foot clubs.



Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte. Lorsque l'appel est interjeté par courrier recommandé avec avis de réception et que le dernier jour tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai d'appel est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant. Les règlements des compétitions peuvent prévoir des dispositions spécifiques concernant les délais d'appel. L'appel est adressé à la commission d'appel par lettre recommandée ou télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas, ou par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

La commission de discipline a statué le mardi 10 décembre 2019, la sanction a été publiée par PV N° 464 le Jeudi 12 décembre 2019 vous aviez jusqu'au jeudi 19 décembre 23H59 pour faire appel de la décision de la commission départementale de discipline.

Le Président
Michel VACHETTA

Le Secrétaire
André SECCO

COMMISSION FEMININES

RÉUNION DU MARDI 7 JANVIER 2020

Président : Jacques Issartel

Excusé : Thierry Truwant

Boite mail officielle : feminines@isere.fff.fr

Courriers : BOURGOIN, GT NIVOLAS TOUR ST CLAIR, FC2A, ACND, GUC FF, REVENTIN, SEYSSINS, ASIEG

Remerciements aux clubs de SEYSSINS et de l'ASIEG pour leurs vœux

FOOT ANIMATION

Dans le cadre de la journée de la femme, un rassemblement U8 F à U11 F sera organisé le 8 mars 2020, de 9 h 30 à 11 h 30, dans un lieu à définir

U15 F

IMPORTANT

Une réunion regroupant tous les clubs ayant une équipe U 15 F aura lieu le 20 janvier 2020 à 19h30 au district
Présence **OBLIGATOIRE** du président ou de son représentant, de l'éducateur (ou de l'éducatrice) de l'équipe
Ordre du jour : devenir du championnat U15 F

CHAMPIONNAT U18 F

F C 2 A

Inscription d' 1 équipe pour la 2^e phase

Elle prend la place de l'exempt en D 2 Poule A

RAPPEL

La commission rappelle que les courriers **FEMININES** doivent être envoyés à la commission **FEMININE** et non à la **SPORTIVE** !

Pour faciliter le travail de lecture il est nécessaire d'indiquer **Systématiquement** :
La Catégorie, la Poule et la Journée !!!

Toujours d'Actualité

- La dérogation pour permettre à 3 U16 et 3 U17 d'évoluer en seniors est reconduite pour l'année 2019 / 2020 avec l'accord du médecin fédéral
- Pour jouer le samedi matin, il faut l'accord du club adverse
- Cette année, après avis de la commission technique, les U 15F joueront avec un ballon catégorie 5
- Depuis l'Assemblée Fédérale de juin 2019, les U16F peuvent jouer en U15G
- lors des rencontres de coupe ou de championnat le port des boucles d'oreilles et des piercings même strappées est strictement interdit. De même que le port d'un couvre-chef (circulaire 4.02 juillet 2014)
Tout manquement relatif à la circulaire ci-dessus pourra faire l'objet de réserves par le club adverse ou un officiel (respect de l'article des règlements généraux FFF portant sur la tenue des joueuses et joueurs) ; ces réserves seront traitées par la commission des règlements ; Seul sera autorisé le maintien des cheveux par un dispositif qui ne soit pas dangereux ni pour la joueuse, ni pour ses partenaires ou adversaire

Le Président J. Issartel
06 34 87 23 55